

17/03/2020



Chers compatriotes,

En complément du message que vous a adressé Madame l'Ambassadrice, Anne Grillo, dès hier soir, le consulat général vous informe de ce qui suit :

Compte tenu de la situation exceptionnelle et évolutive due au Covid-19 et de la priorité donnée à l'assistance aux Français en difficulté, l'Ambassade et le consulat général de France à Mexico ont ouvert une cellule de crise qui mobilise toutes les ressources humaines disponibles 24 h/24 et 7 jours/7.

I. Conséquences sur le fonctionnement du consulat général :

Dès ce jour et jusqu'à nouvel ordre :

- **La délivrance de passeports et de cartes d'identité est interrompue. Tous les rendez-vous sont annulés.** Seule la délivrance de laissez-passer pour permettre à des compatriotes de rentrer en France et quelques démarches qui seraient nécessaires pour faire face à des urgences avérées sont maintenues.
- **Les transcriptions d'actes d'état civil mexicains sont suspendues.** Tous les rendez-vous sont annulés. Seuls les actes dressés (acte de naissance dans les 30 jours après la naissance et actes de décès) sont maintenus.
- **Les inscriptions au Registre** des Français établis hors de France et les renouvellements d'inscription, se font **exclusivement** en ligne (par internet : www.service-public.fr).
- **Les élections consulaires** du 16 mai prochain **sont reportées sine die.**
- **Le service des visas est fermé. Tous les rendez-vous sont annulés.** Sauf exception dûment justifiée, aucun dossier ne sera reçu et traité jusqu'à nouvel avis.

II. Situation concernant le Covid-19

Vous pouvez suivre l'évolution de la situation sur nos sites internet et nos réseaux sociaux et sur la fiche conseils aux voyageurs-Mexique consultable sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mexique/>

La conduite à tenir vis-à-vis du coronavirus au Mexique est celle indiquée par les autorités locales : <https://www.gob.mx/salud/documentos/nuevo-coronavirus-2019-ncov-comunicado-tecnico-diario?state=published>

En cas d'urgence avérée, vous pouvez nous contacter en privilégiant autant que possible les courriels (consulat.mexico-fslt@diplomatie.gouv.fr) pour conserver les numéros d'urgences mis en place en priorité aux Français de passage.

Vous pouvez vous rapprocher des conseillers consulaires élus avec lesquels nous sommes en contact et des consuls honoraires dont vous trouverez la liste et les coordonnées sur le site internet du consulat général.

En cette période exceptionnelle, nous ne pouvons que vous recommander à nouveau de :

- garder son calme ;
- s'informer
- adopter un comportement responsable (application strictes des mesures d'hygiène et de comportement en limitant les interactions sociales)
- suivre attentivement les consignes données par les autorités locales

Restant mobilisés à votre écoute et disposition,

Bien cordialement à toutes et à tous.

Marc Peltot

Consul général de France à Mexico